

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. I

MONTRÉAL, VENDREDI, 9 DÉCEMBRE 1887

No 14

FRANCE! CANADA!



Ligne Bossière

Sous contrat avec le gouvernement de la Puissance, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL

TOUS LES VINGT JOURS.

Le vapeur *Iberia* partira du Havre pour Halifax le 5 novembre.

Le vapeur *Panama* partira du Havre pour Halifax le 25 novembre.

CONNAISSEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre-Miquelon et St-Malo.

Sur les prix du fret et du passage, s'adresser à

BOSSIERE, FRERES & Co, Havre, et No 209, rue des Commissaires, Montréal.

Granger Freres

LIBRAIRES-EDITEURS

PAPETIERS - IMPORTATEURS

1699, RUE NOTRE-DAME

2e porte à l'est de l'église Notre-Dame, Montréal.

Théologie, Sciences et Arts, Littérature, classiques, français, anglais, latins et grecs. Livres blancs, Impressions, Reliures, Fournitures de bureau.

TELEPHONE 1183.

Flavien J. Granger. Hector A. Granger.

MORIN & Cie

MARCHANDS DE

Poissons en saumure et salés, Huiles de poisson et de produits des pêcheries

10, RUE DU PORT, MONTREAL.

La Canadienne Cie d'Assurance sur la Vie



CAPITAL SOCIAL \$300,000
Dépôt au gouvernement 25,000

BUREAU:

13, CÔTE St-LAMBERT, MONTREAL.

Bons agents demandés.

La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assorties à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

REVUE DES MARCHES

GRAINS ET FARINES

Le *Mark Lane Express* de Londres, dans sa revue de la semaine dernière, dit: "Le commerce de blé anglais à Londres est calme et les prix soutenus; les arrivages sont peu considérables. Le ton des marchés de province est plus faible. Les farines sont lourdes, en raison de la quantité des arrivages. Il y a peu d'affaires en blés étrangers. L'excitation des marchés des Etats-Unis n'a eu aucun effet ici. Les rapports des récoltes dans l'Australie et la République Argentine promettent une augmentation dans les expéditions. Le blé d'Inde est rare et en hausse de 6d. à 1s.; l'avoine est en baisse de 6d. Les pois sont sans changement.

Les marchés des Etats-Unis ont été à la hausse pour le blé presque toute la semaine, par suite d'achats considérables en spéculation, sur la nouvelle que les blés d'hiver avaient souffert de la température.

Sur notre place, le blé est très calme, à peu près sans affaires, mais il maintient ses prix.

L'avoine est encore en grande demande et en hausse; il y a très peu de stock sur le marché et la difficulté de transporter celui qui est à la campagne gêne les affaires. Les pois sont également très rares, et tenus fermes.

Nous cotons:

Blé roux d'hiver du Canada 85c à 87c.

blanc d'hiver 85c à 87c, printemps du Canada 83c à 84c, Manitoba dur No 1 84 à 86c; do No. 2, 83 à 84c; du Nord No. 1, 83 à 84c.

Pois: 73 à 74c. par 66 lbs. Avoines: 37 1/2 à 40c. par 32 lbs. Seigle 58 à 60c. Orge 65 à 70c. Mais 62 à 63c, droits payés et 55c. en entrepôt.

Patente d'hiver	\$1.25 à 4.00
do du printemps	4.40 à 4.60
Straight roller	4.05 à 4.25
Extra	3.80 à 3.90
Superfine	3.15 à 3.45
Forté de boulanger	4.15 à 4.40

EN SACS D'ONTARIO

Medium	1.80 à 1.85
Superfine	1.85 à 1.70
Forté de boulanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs	4.40 à 4.50
Farine d'avoine, en barils	4.00 à 4.25
Farine d'avoine granulée, en barils	4.25 à 4.50

PORC, SAINDOUX, ETC.

Les salaisons à Liverpool ont été assez fermes, et ont acquis dans la semaine une hausse de 1s 3d pour le lard salé, qui est coté aujourd'hui 66s 3d; et de 9d pour le saindoux qui fait 32s 6d. Le lard fumé a baissé de 6d.

À Chicago, le lard salé après avoir baissé au commencement de la semaine, est devenu plus ferme hier et se cote \$14.77 1/2.

Sur notre place les salaisons ont une demande modérée pour les besoins immédiats; cependant, vu la petite quantité des stocks, les prix sont fermes.

Les porcs abattus arrivent en plus grande quantité et les prix sont bien tenus.

Nous cotons sur place:

Lard canadien, short cut, p. baril	17 00 à 17 50
Lard mess de l'ouest, par baril	17 00 à 00 00
le baril	00 00 à 18 00
Lard mess maigre, le baril	0 11 à 0 12
Jambon sous toile, la lb	0 11 à 0 12
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb 0 9 1/2	00 09 1/2
Saindoux canadien, en seaux	0 10 à 0 11
Lard fumé, en lb	0 10 1/2 à 0 11
Epaules	0 10 à 0 10
Suif raffiné, la lb	0 04 1/2 à 0 04 1/2
Carcasses de 100 à 175 lbs	6 1/2 à 6 1/2
au-dessus	6 1/2 à 6 1/2

ŒUFS

La demande a été assez bonne, principalement hier; les arrivages sont modérés et les prix sont fermes.

Nous cotons, de 18 à 19c. chaumés en caisse; et les œufs frais conservés de 19 à 20c. Les œufs frais garantis, au marché de mercredi valaient de 23 à 28c.

BEURRE.

La semaine a commencé assez tranquillement pour le beurre, aux prix antérieurs qui étaient simplement soutenus. La demande n'existait que pour la consommation locale. Depuis une couple de jours, cependant, il y a eu reprise et les prix sans être positivement en hausse sont tenus fermes. Un lot de 700 tinettes des townships a changé de mains à 17 1/2c.

Les avis d'Angleterre à la date du 24 novembre signalent une amélioration dans la demande et une tendance à la fermeté, vu le peu d'importance des existences. Les cours à Liverpool étaient: Crémeries, choix extra, 112s.; do ordinaires 90s. à 100s.; beurres de ferme, beau, de 90s. à 95s.; do, choix, 105s. à 112s. Continent 108s. à 116s.

Nous avons reçu le rapport des opérations de la beurrerie de St-Vincent de Paul, dirigée par M. C. E. Paré. Cette beurrerie a fabriqué cette année 32593 livres de beurre donnant une moyenne de 23 1/2 livres de lait pour une livre de beurre. Le produit a été vendu en trois lots: le 1er lot à 18 1/2c.; le 2e à 20c. et le 3e à 23c. ou en moyenne 21 1/2c. résultant en argent \$6900.49. Les patrons de cette beurrerie ont tout lieu d'être enchantés de ce résultat, qui fait honneur à l'habileté de M. Paré comme fabricant et à son bon jugement comme vendeur.

Nous donnerons les résultats des autres beurreries de la province au fur et à mesure qu'ils nous parviendront.

Les prix sur le marché de Montréal sont fermes, mais sans changement notable.

Nous cotons:

Crémérie	20 à 22 1/2
Townships	17 1/2 à 20 1/2
Morrisburg	17 à 20 1/2
Brockville	16 1/2 à 19
de l'ouest	15 à 18

PROMAGE

La cote du câble a baissé de 1s cette semaine, elle est actuellement à 58s. Cette baisse n'a eu aucune influence cependant sur les prix de notre marché; les détenteurs n'ayant fait aucun effort pour vendre.

Le principal élément de fermeté sur notre place, c'est que la plus grande partie du fromage disponible est encore entre les mains des fabricants; les mar-

chands, n'étant pas trop chargés de stock et pouvant se faire aider par les banques, préfèrent attendre que le marché anglais ait pris une meilleure tournure. Peut-être attendront-ils longtemps, car les existences actuelles sont beaucoup plus considérables que celles de l'année dernière à pareille époque; et si les fromagers d'Ontario, pressés par leurs patrons, se mettent dans la tête d'expédier leur fromage en consignation le marché pourrait ne pas se relever avant le mois de janvier ou même février. Les hauts prix du fromage ont été en Angleterre, ont diminué la consommation et une fois les ventes pour les fêtes terminées, il n'y aura guère d'activité avant le carême qui a toujours une certaine influence sur la consommation.

Une lettre de Liverpool en date de 26 nov. dit: Il y a eu une légère amélioration dans la demande pour le fromage de septembre, premier choix, mais les acheteurs ne veulent pas payer plus de 58s. à moins que ce ne soit pour quelque chose de tout à fait extra. Les fromages d'août se vendent l'ordinaire entre 50 et 52s. et ceux d'été sont presque invendables à 40 à 44s. Nous nous attendons à une bonne demande pour les fromages de septembre jusqu'à ce que les ventes pour les fêtes soient terminées, mais nos clients ne sont pas disposés à payer même les prix actuels pour des marchandises à livrer dans les premiers mois de l'année prochaine. Les prix futurs dépendront de la quantité des expéditions d'Amérique."

Nous cotons sur place d'une façon purement normale:

Septembre	11 1/2 à 11 1/2
Août	11 1/2 à 11 1/2
Bon	10 1/2 à 10 1/2
Qualité moyenne	9 à 9 1/2

Les ventes faites aux principaux points de concentration, depuis notre dernier numéro ont été comme suit:

Listowel, Ont., 1er déc.—Au marché aujourd'hui 24 fromageries ont enregistré 6311 boîtes de fromage blanc et 6687 boîtes fromage coloré, en tout 12998. Les ventes ont été: 725 boîtes blanc à 11 1/2c et 300 boîtes coloré à 11c. Sept acheteurs étaient présents, mais le marché était très calme.

Canton, N. Y., 4 déc.—On a offert hier 24000 boîtes de fromage, mais il n'y a pas eu de ventes. Pendant la semaine, 1425 boîtes se sont vendues à 11c.

London, Ont., 3 déc.—Quinze fromageries ont offert 8575 boîtes, 575 août et 8000 septembre et fin d'année. Les ventes ont été 225 boîtes septembre et fin d'année à 10 1/2c. et 252 à 11c.

Little Falls, N. Y., 5 déc.—Les ventes de fromage aujourd'hui, ont été: 970 boîtes à 9c., 1540 à 10c., 90 à 10 1/2c., 315 à 10 1/2c., 400 à 11c., 440 en commission, 220 de fermes entre 10 et 10 1/2c.

Utica, N. Y., 5 déc.—Les ventes sur le marché d'Utica ont été: 64 boîtes à 9 1/2c., 975 à 15c., 600 à 10 1/2c.; 670 boîtes ont été expédiées en consignation.

Woodstock, Ont., 1 déc.—On a offert 10,005 boîtes de fromage; pas de ventes.

La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835.

CAPITAL 1,200,000
RESERVE 240,000

JACQUES GRENIER, écrivain, président.
J. S. BOUSQUET, écrivain, caissier.

SUCCURSALE:

Québec, basse-ville, E. C. Barrow, gérant.
St-Roch, P. B. Dumoulin, gérant.
Trois-Rivières, E. H. Fanneton, gérant.
Saint-Jean, Ph. Beaudoin, gérant.
Saint-Jérôme, J. A. Théberge, gérant.
Saint-Rémi, C. Bédard, gérant.

CORRESPONDANTS:

Londres, Ang., M.M. Glyn, Mills, Currie & Co.
The Alliance Bank (limited).
New-York, The National B^k of the Republic.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC

Capital payé \$2,000,000

Hon. Isidore Thibaudau, président.
Joseph Hamel, écrivain, vice-président.

DIRECTEURS

Hon. P. Garneau, U. Tessier, écrivain, Jr.
Théop. LeDroit, écrivain, M. W. Baby.
Frs. Klrouac, écrivain.
P. Lafrance, caissier. N. Melto, inspecteur.
Succursale de Montréal: C. A. Vallée, gérant.
Succursale d'Ottawa: C. H. Carrière, gérant.
Succursale de Sherbrooke: Jn. Campbell, gérant.
Agents en Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres.
A Paris, France: M.M. Grunbaum Fr. & Cie.
Aux Etats-Unis, New-York: The National Bank of the Republic, N. Y.; The National Revere Bank, Boston.
A Terre-Neuve: The Commercial Bank of Newfoundland.
P. Ontario: The Bank of Toronto.
The Bank of N.-B.
P. Mar. The Merch. Bk. of Halifax.
Bank of Montreal.
Manitoba—Union Bk. of Lower Can.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal.

CAPITAL PAYÉ \$500,000
RESERVE 140,000

DIRECTEURS:

Alph. Desjardins, M.P., président.
A. S. Hamelin, vice-président.
John L. Cassidy, Lucien Huot.
J. O. Villeneuve, M.P.P.
Bureau principal: A. de Martigny, caissier.
D. W. Brunet, assistant-caissier.
Agence "St-Hyacinthe, A. Clément, gérant.
" Valleyfield, La. de Martigny, gérant.
" Beauharnois, C. H. Hamel, gérant.
" Fraserville, J. F. Fellant, gérant.
" Victoriaville, A. Marchand, gérant.
" Plessisville, H. Dorion, gérant.
" St-Jean-Baptiste, L. G. Lacasse, gér.
Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
à New-York, Nat. Bk. of Republic.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital autorisé \$500,000
Capital souscrit 500,000

DIRECTEURS:

W. WEIR, prés., J. G. DAVIE, vice-prés.
W. STRACHAN, JOHN McDOUGALL,
G. WEIR.
UBALDE GARAND, caissier.

SUCCURSALES:

Berthier A. Gariépy, gérant.
Hull A. LeBlanc " "
Louisville F.-X. O. Lacoursière " "
Nicolet C. A. Sylvestre " "
Saint-Jérôme M. L. J. Lacasse " "
Saint-Césaire Geo. Dastous " "
Lachute W. J. E. Wall " "
Pointe St-Charles, cité, W. J. E. Wall " "
Agents à New-York:
The National Bank of the Republic.
Ladenberg, Thalmann & Co.

Banque d'Hochelega

Dividende No 23

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital payé, de cette institution, et qu'il sera payable à son bureau principal, à Montréal et à ses succursales, le 31 décembre prochain.
Le livre de transfert sera fermé du 15 au 31 décembre inclusivement.
Montréal, 29 nov. 1887.

Par ordre du bureau,
M. J. A. PRENDERGAST,
Caissier.

LA SEMAINE FINANCIERE

Montréal, 7 dec. 1887.

Nous avons dû dater cette revue du mercredi, 7 décembre vu que le 8, jeudi est fête d'obligation, nous ne pourrions en conséquence donner les cours et les fluctuations que jusqu'au 7 au soir.

Aujourd'hui l'argent paraît plus abondant et aussi moins cher. On fait les prêts sur titres entre 5½ et 6 p. c. quoique 7 soit payé quelquefois, car tout dépend de la nature des garanties. L'escompte commercial reste à 7 pour cent, taux minimum pour le papier doré sur tranche. A Londres, l'argent est à 3½, sur le marché libre. L'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

A Paris, aux dernières nouvelles, l'argent sur le marché libre était coté de 2½ à 2½ et l'escompte de la banque de France à 3 pour cent.

A New-York l'argent ouvrait ce matin à 5 p. et clôture ce soir à 4½.

Le change sterling est plus facile, tant ici qu'à New-York. Nous cotons le 60 jours sur notre place, de 8½ à ¼ entre banquiers et de 8½ à ¼ pour particuliers, et le 3 jours de vue, de 8½ à 9 pour banquiers et 9½ pour particuliers. Les câbles font de 9½ à 10.

Les fonds américains (change sur New-York à vue) sont cotés aujourd'hui de 170 d'escompte au pair, entre banquiers et à ½ de prime, sur le comptoir.

La bourse a été très animée depuis notre dernière revue; les haussiers et les baissiers, bulls et bears se sont livré une bataille acharnée pendant ces quelques jours, avec des succès variés.

La banque de Montréal que nous avions laissée jeudi dernier à 205½, est montée le lendemain, vendredi, à 207½.

Lundi, elle ouvre à 205 et clôture à 201½. Hier cependant, et aujourd'hui, le ton général du marché a été plus ferme et la banque de Montréal a fait 203½ et 204. En clôture, les vendeurs demandent 204½ et les acheteurs offrent 203½.

La banque Molson a eu une vente à 132.

La banque des Marchands a fait aujourd'hui 120½.

La Banque du Peuple est plus ferme. On la cote en clôture 102 vendeurs et 98 acheteurs.

La banque Jacques-Cartier est ferme, mais sans affaires.

La banque Hochelega a eu une vente hier de 50 actions au pair. Cette banque a déclaré un dividende semi-annuel de 3 0/0 et on dit que malgré l'accident arrivé sa caisse, et qui en définitive, n'a laissé qu'une perte insignifiante, elle va porter un assez joli montant à son fonds de réserve.

La banque Ville Marie est ferme, sans transactions; il y acheteurs à 97½ et peut être même au pair. Les vendeurs maintiennent leurs prétentions à 105.

La banque Fédérale, il y un mois, était aux alentours du pair; elle a été passablement ébranlée par les désastres financiers de l'Ouest, et ses actions ont baissé considérablement. Le directeur, M. Yorker a cru devoir adresser aux actionnaires une circulaire pour raffermir leur confiance. On regarde généralement cela comme une maladresse.

Le Richelieu a pris de la fermeté, MM. Murray, Desjardins et Starnes ont examiné les comptes du dernier exercice et ils ont trouvé que les recettes brutes ont été de \$580,000, soit à très peu de choses près, autant que l'année précédente; et les dépenses ayant diminué, il est resté en bénéfices nets plus de \$100,000. On aurait donc pu facilement payer les deux dividendes habituels de 3 p. c. chacun.

Les \$500,000 d'obligations nouvelles à 6 p. c. seront offertes sur le marché la semaine prochaine.

Le résultat de cet examen a eu pour effet de rendre de la fermeté aux actions de Richelieu qui, de 41½ ont atteint 45, clôturant ce soir à 45 vendeurs et 44½ acheteurs.

Le Télégraphe est faible et le Gaz un peu plus ferme aujourd'hui.

Les Chars Urbains ont eu une vente de 15 actions à 220.

Les Cies de coton ont été cotées comme suit:

Canada.....	50
Montréal.....	93
Dundas.....	42½ ach.
Hochelega.....	120 ach.
Marchands.....	90 vend.

LA SEMAINE COMMERCIALE

La semaine se trouve raccourcie par un jour de fête; elle a d'ailleurs été d'une grande tranquillité dans toutes les lignes, par suite de la clôture de la navigation et de l'absence de chemins d'hiver. Les remises en général sont satisfaisantes, ce qui, vu les circonstances, indique que nos marchands seront en mesure de faire face à leurs engagements sans trop de sacrifices.

Epiceries.—La demande dans cette ligne a diminué comme dans les autres lignes; mais en tenant compte de la saison, le mouvement des affaires est encore satisfaisant. Les paiements dans nos bonnes maisons, se font avec assez de régularité.

Les sucres en gros, ont été actifs et en hausse.

Nous cotons aujourd'hui:

Sucre en morceau, par boîte.....	8½c
Sucre en poudre, par ½ baril.....	00c
Sucre en fleur, par boîte.....	8½c
do do par baril.....	8½c
Sucre blanc granulé, par 15 barils 7½c	
do do baril.....	7½c
Sucre jaune de.....	6 à 6½c

Les melasses sont fermes et sans changement, les Porto Rico sont rares.

Les sirops n'ont pas non plus varié.

Nous les cotons:

Melasses Barbades: en tonne: 37½ gal.	
do do en quart: 40c. do	
do - Porto Rico: en tonne: 34 à 35c	
Par quart Par ½ quart	
Sirops D.....	3c 3½c
" M.....	3½c 3½c
" B.....	3½c
" V.B.....	3½c
" V.B. extra 3½.....
" Imperial 3½.....	à 4c

Les fruits secs sont assez actifs, les Valence sont en baisse de ½c, les Malaga sont sans changement.

Nous cotons:

Valence 6 à 60c la lb; Malaga par boîte de 22 lbs: Layers \$2.00; Loose muscatel \$2.40; London layers \$3.00 Black Baskets \$4.00; Black Crown \$4.75; Fine Dehesa \$5.75.

Les cafés ont leur demande habituelle; nous cotons, verts: de 20 à 28c suivant qualités. Voici la liste des prix de Chase et Sanborne pour cafés rôtis:

Standard Java.....	34c.
Old Gov. ".....	32c.
Impérial ".....	29c.
Arabian Mocha.....	35c.
Pure ".....	32c.
Standard Java et Mocha.....	35c.
Old Gov. Java et Mocha.....	33c.
Java siftings.....	29c.
Jamaïque.....	27c.
Maracaibo.....	29c.
Rio.....	25½ à 27½c.

Erromeries.—Dans les métaux, nous avons à signaler une hausse sur le plomb en sympathie avec la hausse sur l'étain.

Les prix définitifs de cet article ne sont pas encore connus, les anciennes listes ont été retirées et les marchands de gros n'osent pas faire de ventes.

POISSONS

L'activité dans le commerce de poisson constatée dans nos précédentes revues du marché s'est quelque peu ralentie mais reste au-dessus des opérations de l'année dernière à pareille époque. Les prix pour la morue qui sont pleinement de vingt-cinq pour cent au-dessus de l'année dernière maintiennent fermement dans la moindre apparence de baisse prochaine. Le fait que le stock en disponible est à peine le dixième de ce qu'il était l'an dernier en décembre nous confirme dans l'opinion que nous émettons, que nous aurons de plus hauts prix que ceux qui ont cours aujourd'hui basés sur le fait que la morue est en grande demande pour les marchés européens et que les prix à Terre-Neuve sont comparativement plus élevés de quinze p. cent que les prix qui ont cours ici. La seule raison qui fait que nous recevons encore quelque peu de poisson est la difficulté qui existe dans certaines localités de l'expédition en Europe et à moins de recettes extraordinaires de morue fraîche (qui est loin d'être abondante à l'heure qu'il est) et qui pourraient momentanément arrêter la hausse de la morue salée, on a lieu de s'attendre à de hauts prix pendant l'hiver.

En hareng le marché a touché fond et la réaction va maintenant se faire. Il n'y a guère de hareng en premières mains. La consommation a absorbé déjà la plus grande partie de l'importation de l'automne et la demande pour l'ouest commence déjà à s'accroître d'une manière qui laisse supposer que la demande pour le temps du carême se fera sentir presque un mois plus tôt qu'à l'ordinaire. Comme pour la morue le stock est de beaucoup moindre que l'année dernière et le bas prix relatif auquel ce comestible s'est vendu en un beaucoup augmenté la consommation qui se continue régulièrement sans solution de continuité.

Le saumon devient presque un article de luxe et le sera certainement pendant le carême et si ce n'était le saumon de deux ans de qualité inférieure qui a été lavé, resalé et renaqué qui s'offre à prix réduit mais tout de même au-dessus de sa valeur réelle, le stock de notre saumon du Labrador commanderait pleinement d'un à deux dollars de plus que les prix actuels.

De maqueron il n'y a que quelques quarts sur place tenus à \$16 du quart pour même qualité qu'il y a trois ans cherchant preneurs à \$5 du quart, grâce à la protection que le gouvernement accorde aux pêcheurs canadiens contre les pêcheurs américains qui venaient ruiner nos pêcheries après avoir ruiné les leurs. Par le temps qui court, nos voisins Yankers doivent avoir découvert que si nos pêcheries ne valent rien, le maqueron canadien vaut beaucoup.

Le homard en conserve est pour le moment très négligé. Le fait est que jusqu'à cette année, le marché a presque toujours été inondé de ces conserves et le public ne peut pas croire qu'une marchandise qui a été si abondante puisse devenir rare. Laissons le dormir et pendant la prochaine saison, quand le parlement aura décrété qu'il faudra fermer les établissements de conserves de homard pendant trois ans pour se réparer de la déprédation qui s'exerce depuis quelques années il réalisera la valeur de l'article.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

Abonnements : Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50

Publié par La Société de publication commerciale, MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 9 DECEMBRE 1887

M. EDMOND STEVENS a pris la direction du département des annonces du "Prix Courant."

LA CIRCULATION DES BANQUES

La suspension coup sur coup de trois banques canadiennes, la "Maritime Bank" de St-Jean, N. B., la "Bank of London in Canada," de London, Ont., et la "Central Bank," de Toronto, a ramené sur le tapis la question de la garantie des billets émis par nos banques.

On sait que les billets émis par une banque constituent une créance privilégiée ayant la priorité sur toutes les autres dettes de la banque; et comme l'émission ne doit pas légalement dépasser le capital versé, les porteurs de billets ont pour garantie en sus de l'actif actuel de la banque la double responsabilité des actionnaires. En théorie cette garantie a été considérée comme suffisante et à peu d'exceptions près les billets de banques en liquidation ont été rachetés au pair. Mais dans la pratique, il est arrivé quelquefois que le capital de la banque fut tellement compromis, et les actionnaires tellement ruinés qu'on n'a pu retirer que 75 à 80 pour cent sur la valeur des billets.

D'un autre côté, il faut considérer que la suspension de paiements de la banque d'émission entraîne invariablement un retard dans le rachat des billets; ce retard, pour le commerçant ou le banquier, ne représente que l'immobilisation plus ou moins longue d'une partie de son capital; mais pour l'ouvrier, pour le porteur peu riche qui a besoin de convertir en marchandises de première nécessité, les billets qu'il a reçus en paiement de son travail de la semaine, ce retard représente une perte sérieuse, vu que le marchand ou le changeur lui feront payer un escompte plus ou moins considérable.

A ce point de vue il est utile de rechercher quels moyens on pourrait prendre pour assurer le libre cours des billets de nos banques, même en cas de suspension de la banque d'émission.

Aux Etats-Unis, la circulation des banques nationales est garantie par le gouvernement fédéral. Pour obtenir cette garantie, les banques ont dû déposer dans la caisse du trésor un montant d'obligations du gouvernement égal au montant de billets qu'elles se font autoriser à émettre. Ce système donne une sécurité aux porteurs de ces billets, aussi absolue que celle des porteurs de billets de la banque de France ou de la banque d'Angleterre.

Mais pourrait-on transplanter ce système au Canada? La chose est évidemment impossible. En ce moment, la circulation de nos

banques atteint \$37,000,000; pour obtenir une garantie du gouvernement, il faudrait qu'elles achetaient pour \$40,000,000 d'obligations fédérales. Déjà l'on se plaint de la rareté de l'argent; s'il fallait retirer du commerce \$40,000,000 pour les prêter au gouvernement fédéral, ce serait une crise immédiate et la ruine de presque toutes nos institutions commerciales, industrielles et financières. Evidemment, il n'y a pas à songer.

On pourrait peut-être limiter le pouvoir d'émettre des billets à une certaine proportion du capital libéré. Cette restriction, tout en augmentant la garantie actuelle, ne serait pas une sécurité absolue et n'assurerait pas le cours des billets. D'ailleurs elle serait opposée par toutes nos banques de second ordre dont la circulation constitue un des principaux éléments de revenu et dont les succursales ont souvent pour but principal de faire passer leur circulation dans le public.

Et en ce moment surtout où les fonds sont rares, toute restriction de ce genre provoquerait une crise à bref délai.

On a parlé du système Thompson, qui consisterait à limiter l'émission à 50 pour cent du capital versé, et à établir un fonds d'assurance ou d'amortissement, si l'on veut de 1 pour cent par année, sur lequel on rembourserait tout billet que la banque n'aurait pu racheter au pair.

Ce serait une taxe assez lourde à imposer à nos banques, surtout si ce devait être un paiement sans retour au lieu d'un placement. D'un autre côté, il faudrait que l'institution à qui serait payée cette taxe ou cette prime d'assurance fut d'une solvabilité au delà de tout doute pour que sa garantie valût quelque chose.

Mais en élaborant un peu ce système qui paraît au premier abord avoir besoin d'être dégrossi, on pourrait peut-être arriver à quelque chose de sûr et de pratique.

Ainsi on pourrait charger le gouvernement fédéral du rôle d'assureur; le gouvernement, sur les primes payées, allouerait un intérêt de 3 ou 4 pour cent, qui se composerait tous les ans et au bout d'un certain nombre de versements, la somme payée serait suffisante avec les intérêts composés, pour permettre au gouvernement de continuer à garantir sans exiger de nouvelles primes.

L'Assurance Financière existe bien en France, et elle se contente de primes modestes pour assurer les porteurs de valeurs publiques contre toute éventualité de perte de capital ou même d'intérêt; mais pour une valeur aussi mobile, aussi répandue et d'un chiffre aussi considérable que nos billets de banque, nous sommes persuadés qu'il vaudrait beaucoup mieux, pour tous les intéressés, avoir affaire au gouvernement.

Dans tous les cas, nous croyons que le système mérite d'être étudié et nous invitons nos financiers à y donner une part de leur attention proportionnée à l'importance du sujet.

On expédie en ce moment 3 ou 4 trains de patates par jour sur l'Intercolonial et les chargements de ce tubercule inondent les ports de Boston et de New-York. Quelques fermiers de la Nouvelle-Ecosse refusent, dit-on, 50c. du minot.

LES EPICIERS

La société des épiciers en détail de Toronto a, dans sa dernière réunion mensuelle discuté des questions sur lesquelles nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs.

L'an dernier les épiciers de Toronto ont décidé, suivant en cela l'exemple donné par les épiciers de Londres, Angleterre, de supprimer toute espèce de présents ordinaires à leurs clients; et ils s'en sont si bien trouvés qu'ils ont de nouveau décidé de continuer ce système cette année. Un des membres de l'association a prouvé qu'il avait par la suppression des présents de fin d'année, économisé plusieurs centaines de dollars.

M. Britton, l'un des membres de l'association, a ensuite appelé l'attention de l'assemblée sur l'opportunité qu'il y aurait à former une association d'assurance mutuelle contre l'incendie.

D'après ce monsieur les pertes par le feu sont à Toronto très faibles dans le commerce des épicerie en détail. Sur 277 incendies qui ont éclaté dans cette ville du 1er janvier au 31 octobre 1887, deux seulement ont eu lieu dans les épicerie. Le premier a causé une perte de \$35 et le second, une de \$30. En 1886 sur 274 incendies, il n'y en a pas eu un seul dans une épicerie; de plus les taux sont très élevés, et de 20 p. c. au-dessous de ce qu'ils étaient alors que le service des pompes était des plus imparfaits. Ce projet a été reçu avec faveur, et un comité a été nommé pour l'étudier et faire un rapport.

Enfin, suivant en cela les épiciers de Montréal, ceux de Toronto ont décidé de donner une fête dans le courant de l'hiver.

Le ministre des douanes a décidé que toutes les sommes payables en vertu de la section 8 de la loi des douanes, par suite de sous-évaluation, devaient être considérées comme majorations du droit et non comme amendes ou confiscations. Il s'en suit que les officiers de douanes qui auront découvert ces sous-évaluations n'auront plus droit à une prime sur les fonds ainsi perçus.

Cette mesure donnera satisfaction au public qui a eu raison de supposer que l'argent de primes à toucher a pu dans diverses circonstances, influencer quelques-uns des officiers des douanes.

LA FALSIFICATION DES ALIMENTS

Nous trouvons dans le Journal d'Hygiène dirigé avec tant de talent par M. le Dr. J. L. Desroches, l'opinion suivante d'un chimiste distingué, M. C. A. Pfister sur la falsification des aliments consommés à Montréal:

"C'est surtout l'ouvrier, le petit marchand, l'employé, le petit propriétaire, le paysan, le peuple enfin qui souffre de cet état de choses. C'est lui qui consomme en guise de thé les feuilles de prunier colorées avec du bleu de prusse; c'est lui qui boit en guise de café de la chicorée fabriquée elle-même avec de la sciure de bois. C'est encore lui qui croit prendre du chocolat en absorbant de la dextrine. Pauvre berné, il s'imagine, en croquant de petits harengs conservés dans l'huile de graisse de coton, manger des

sardines à l'huile d'olive. Il poivre avec des poussières étranges la viande qu'il a fait cuire dans des vases étamés avec du plomb. Il achète des confitures fabriquées avec de la gelée d'algues ou de fucus, sucrées avec de la glucose puis parfumées avec de la nitrobenzine. Son vinaigre ne doit sa force et sa conservation qu'à l'acide sulfurique qu'il contient, et cet acide sulfurique renferme invariablement de l'acide arsénique. Le pain blanc, qu'il croyait payer bon marché, a été fabriqué avec des farines avariées auxquelles l'alun a redonné du ton et du corps.

"Nous pourrions multiplier ces faits à l'infini. mais là n'est pas notre but. Nous ne voulons que faire ressortir ce côté fâcheux de l'état de choses dont nous parlons: ce sont précisément les travailleurs, ceux que le labeur absorbe et réclame toute la journée, qui pâtissent par dessus tout. Ils achètent au jour le jour et n'ont ni le temps, ni les moyens de vérifier la valeur des denrées."

Si le tableau n'est pas trop chargé, il faut avouer que nous avons grand besoin d'une inspection plus sérieuse des denrées alimentaires.

Nous sommes persuadés que la plupart des épiciers qui vendent ces produits le font avec la meilleure foi du monde, sans s'en douter, et qu'ils seraient très heureux qu'on pût empêcher la mise sur le marché de denrées malsaines qui nuisent à leur clientèle sans qu'ils puissent la plupart du temps se rendre compte de ce qui éloigne et mécontente leurs clients.

Le *Moniteur du Commerce* a découvert une mine de charbon à Duluth, sur les bords du lac Supérieur. Nous proposons qu'on lui offre une médaille pour ses connaissances en géographie.

L'UNION COMMERCIALE

Nous ne savons trop s'il faut considérer comme bien sérieux tout le bruit que l'on fait actuellement et depuis quelques mois autour de la question de l'Union Commerciale. Des gens d'ordinaire assez sérieux, il est vrai, ont assez longuement discuté cette question, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, quoiqu'aucun d'eux n'ait, à notre avis, pris une vue d'ensemble du sujet ni surtout exactement défini ce que l'on veut désigner sous le nom de l'Union Commerciale?

A première vue, et d'après l'impression laissée par les discours et les lettres de M. Erastus Wiman, l'inventeur de la chose, il semblerait que l'on entende par là l'abolition des douanes entre le Canada et les Etats-Unis et l'échange sans restriction des produits naturels ou fabriqués entre les deux pays.

Nous avons cependant lu dans un journal politique une lettre de M. Edgar, un des principaux partisans de l'Union Commerciale dans l'Ontario, qui expliquait qu'il s'agissait seulement de l'échange libre des produits naturels originaires des deux pays et des objets manufacturés dans l'un ou dans l'autre. Selon que l'on prenne l'une ou l'autre définition la question change absolument. D'après la première, c'est un Zollverein, une union douanière, telle qu'elle existait entre les petits Etats de la Con-

fédération Germanique avant 1866. Si l'on prend la seconde, ce n'est plus qu'une réciprocité étendue aux produits naturels et industriels.

Nous examinerons brièvement la question à ces deux points de vue.

L'union douanière nous présente deux inconvénients, l'un politique et l'autre économique. Nous n'entendons pas traiter au long dans ce journal le côté politique qui est en dehors du cadre de nos appréciations; nous indiquerons seulement le fait qu'il n'a jamais existé d'union douanière que comme accessoire d'une fédération politique, or nous savons que la grande majorité de nos compatriotes est opposée à l'idée de l'annexion aux Etats-Unis; et nous croyons que, par ces tendances à de plus étroites relations politiques avec la république voisine, l'union douanière proposée leur sera antipathique.

Au point de vue économique, l'union douanière nécessiterait l'unification des tarifs des deux pays quant aux importations provenant d'autres pays. Or comment ferait-on cette unification de tarifs sans froisser les intérêts de l'un ou de l'autre et, question assez importante au point de vue pratique, sans froisser les intérêts de l'Angleterre?

Il est évident que nous ne devons pas nous attendre à voir les Etats-Unis abaisser leur tarif pour se mettre à l'unisson du nôtre. Or nous ne croyons pas que nous ayons intérêt à imposer à nos importations le tarif souvent prohibitif de nos voisins. Et comme nécessairement les marchandises provenant de la Grande-Bretagne devraient être soumises au tarif général, nous pourrions compter sur une vigoureuse opposition de la part de la métropole.

Si le gouvernement impérial nous a permis jusqu'ici de façonner à notre guise notre tarif douanier, c'est parce qu'il s'appliquait à toutes nos importations, mais ce serait se faire illusion que de croire qu'on nous permettrait d'exclure les marchandises anglaises en admettant en franchise les marchandises similaires provenant des Etats-Unis.

Donc, au point de vue politique comme au point de vue économique l'union douanière présente des inconvénients de telle nature que sa réalisation nous paraît à peu près impossible.

La réciprocité telle que définie dans la lettre de M. Edgar, c'est-à-dire s'appliquant à tous les produits naturels ou fabriqués provenant des deux pays, est une chose toute différente. Elle serait acceptable, croyons-nous, quant aux produits naturels, par à peu près toutes les classes de la société. La variété du climat des Etats-Unis, de ses richesses minérales, la demande qu'y rencontreraient nos produits agricoles, forestiers et miniers, constituent d'excellentes conditions pour arriver à une entente de ce genre.

A ne considérer que l'intérêt de nos cultivateurs, nous voyons de grands avantages à ce qu'on leur ouvre en franchise les marchés de New-York et de Boston où les produits de la ferme, grains, foin, fruits, volailles, œufs, légumes, etc., atteignent des prix très rémunérateurs.

Il y aurait cependant à considé-

rer l'économie de nos richesses forestières qui risqueraient fort d'être gaspillées pour ménager les forêts des Etats-Unis. Mais il suffirait pour cela de mieux réglementer la coupe des bois et d'instituer une inspection plus sévère.

Mais s'il faut inclure les produits manufacturés, nous risquons fort de détruire d'un seul coup tout le bien que la protection a pu faire jusqu'ici à nos industries. Nous courons le danger de voir nos usines et nos ateliers succomber devant la concurrence américaine. Notre Canada courrait le risque de n'être plus qu'un pays agricole tirant ses produits manufacturés des Etats-Unis, ce qui serait fâcheux car, avec notre climat, avec nos ressources minérales, nos pouvoirs d'eau, etc., le Canada, pour être riche, doit être un pays manufacturier en même temps qu'agricole.

Il paraît qu'un nouveau combine est en préparation. Celui-là s'appliquerait aux claques, pardessus, etc., en caoutchouc. Ils agiraient de faire signer aux marchands de chaussures l'engagement de ne pas vendre les claques au-dessous des prix de la liste de la manufacture, ce qui leur laisserait un bénéfice de 15 p. c.

Nous sommes informés cependant que la manufacture n'entend pas se laisser lier les mains par ce combine, et qu'elle vendra, comme par le passé, à tous les acheteurs qui se présenteront.

LA CENTRAL BANK.

Le bureau principal de "Central Bank" à Toronto rachète les billets de la banque qui sont présentés au fur et à mesure de la rentrée des fonds.

Si quelques uns de nos lecteurs possédaient de ces billets, ce qu'ils auraient de mieux à faire ce serait de les remettre en collection à la banque où ils font leurs affaires; cette banque se chargera sans doute de les encaisser moyennant une légère commission pour collection et en créditera les clients aussitôt l'opération terminée.

M. Henri E. Bossière, de la ligne Franco-canadienne Bossière frères, est de retour du Havre.

CORRESPONDANCE

On nous adresse la communication suivante :

NOS BANQUES CANADIENNES

Quand l'on retourne vers le passé, nous voyons qu'après la cession, plus de soixante ans se sont écoulés sans qu'il existât aucune banque canadienne française. Pendant ces deux générations, le commerce de nos marchands canadiens fut limité au petit négoce de détail, en épicerie, ferronneries et nouveautés, marchandises sèches, comme on les appelait. Le commerce de gros était exclusivement, sous le contrôle, ou plutôt sous le monopole de nos concitoyens anglais et écossais, puissamment soutenus par les manufactures de l'Angleterre et d'Ecosse, en Canada, par des facilités de lettres de crédit et d'escomptes aux banques anglaises. Ces négociants profitaient de l'avantage de leur position, nous ne pouvons leur en faire reproche, d'autant plus que la plupart de ces maisons de commerce étaient de la plus haute honnêteté. La nécessité, alors absolue de la langue française, ouvrit d'excellents

apprentissage et, bientôt des positions lucratives à nos jeunes gens du temps qui, par leur activité naturelle, leur grande facilité des deux langues, leur connaissance du pays, se rendirent bientôt, indispensables au succès de leurs patrons.

Après quelques, et souvent, plusieurs années de service, ces jeunes gens pensant à leur avenir, voulaient, aussi s'établir dans les affaires mais, il avaient devant eux, des montagnes de difficultés à franchir : il leur manquait un point national et encourageant, des facilités pécuniaires pour les besoins périodiques de leur futur commerce. Cependant, alors même, l'argent affluait pour nos concitoyens de race étrangère, mais, pour nos compatriotes, les coffre-forts des Banques étaient fermés ou à peine entrouverts et, seulement, par faveur spéciale. Telles furent les barrières de fer que l'énergie, l'honnêteté, l'esprit d'économie et de travail de nos anciens marchands canadiens, rencontrèrent, à chaque pas, sur leur chemin. Enfin en 1835 ou 1836, la "Banque du Peuple" fut fondée à Montréal par pur patriotisme, ce fut toute une époque "un signe des temps..." dans notre ville. Cette Banque fut la seule institution de ce genre en cette ville, jusqu'en 1860, quand se forma la "Banque Jacques-Cartier" : vinrent ensuite les Banques Ville-Marie, Hochelaga et la succursale de la Banque Nationale de Québec.

Si donc, depuis quelques années, nos compatriotes ont pris, dans les affaires, une place importante, ils la doivent à la création des banques canadiennes qui se se sont établies parmi nous, non pas en opposition aux autres Banques, mais en concurrence honorable et amicale pour le développement de notre pays. Et le jour, où, par traités internationaux, les capitaux nous arriveront en surabondance, nos négociants canadiens français, soit, par association avec de grands capitalistes nouveaux-venus ou par leur énergie ou esprit d'entreprise, occuperont une place éminente et prospère dans les grandes affaires, comme, des aujourdhui, quelques-unes de nos maisons y figurent déjà avec distinction. L'avenir nous promet donc de larges horizons, si nous ne perdons jamais de vue que l'union fait la force. Quant à la perspicacité et la prudence, en affaires de nos banques, l'on a vu, tout récemment avec quelle activité électrique la "Banque Jacques-Cartier" et la "Banque du Peuple" ont sauvé l'escamotage de "\$25,000" en chiffres falsifiés sous signature "authentique" de la part de "Pagé" qui avait complètement réussi à tromper, pendant quelques heures, deux autres banques de notre ville. Donc, sous le rapport de la sécurité des actionnaires et des dépositaires, nos banques canadiennes ne laissent rien à désirer dans le cours ordinaire des affaires, surtout, si l'on veut se souvenir de la ruine totale, par maladministration incroyable et par débauches ébahissantes, de quatre ou cinq banques de notre ville qui ne sont, l'une profondément ébranlée et les autres totalement écoulées sous nos yeux, il y a peu d'années, comme encore. L'an dernier l'Exchange Bank de Montréal.

En affaires, quand elles sont avant tout, satisfaites de l'honnêteté de leurs clients et des sécurités collatérales, nos banques canadiennes ne manquent jamais de bienveillance chaque fois qu'elles peuvent l'exercer avec la prudence indispensable à des institutions financières. Et, pendant que ces institutions nationales font, depuis longtemps comme aujourdhui, leur possible pour faciliter le commerce canadien, voilà qu'une publi-

cation française, *Le Moniteur du Commerce*, s'attaque avec un acharnement et une hostilité inqualifiables aux Banques Jacques-Cartier et Hochelaga, les accusant d'avoir, par leurs agences, distribué dans notre province \$10,000, savoir : \$5,000 chacune, de billets de la Central Bank de Toronto, à la veille de sa suspension ! La Banque d'Hochelaga nie et repousse complètement ce faux rapport de la Banque Jacques-Cartier n'a, non seulement pas distribué un seul de ces billets, mais, au contraire, en a débarrassé, par ses agences, les personnes de la campagne qui en avaient.

UX CROYENS.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX LIQUIDATIONS

Montréal.—Le stock de Wm Pringle, bonneterie et confection pour hommes a été vendu aux enchères le 8 courant.

Damase Roy, hôtelier, a vendu son stock, il est, dit-on, embarrassé dans ses finances.

Castle et Cie, fourrures, en gros, ont fait cession, passif \$6000; actif environ \$3500.

St-Césaire.—Isidore Lebeuf, hôtelier, est en faillite.

Toronto.—J. W. Gale et Cie, marchandises sèches en gros, ont suspendu leurs paiements, passif \$194,000.

NOTES

Montréal.—Le stock de MM. Boisseau frères a été endommagé par la fumée, le dommage est couvert par les assurances.

Le stock de MM. Lamy et frère, voisin de MM. Boisseau a été incendié complètement, les assurances, couvrent les dommages.

M. Gustave Brault, continue les affaires de la ci-devant société "Brault frères," tailleurs.

Le stock de la succession Jos. Chappleau, imprimeur, sera vendu aux enchères le 12 courant, par ordre de l'exécuteur testamentaire.

MM. Gauthier et Caron, maîtres-charretier, ont vendu leur stock à l'encan le 8 courant.

Le stock de MM. Joubert et Pepin, bouchers, sera vendu à l'encan le 14 courant.

L'épicerie de MM. P. E. Gannon et Cie., à brûlé, pertes \$5,000, couvert par l'assurance.

On dit que M. Arthur H. Weston, est embarrassé dans ses affaires et qu'il a demandé à ses créanciers un délai de 9 mois.

Québec.—L'établissement de M. Philippe Vallière, fabricant de meubles a été détruit par un incendie; pertes \$60,000. On dit qu'il n'y a pas d'assurance.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"J. & J. Henderson," marchand de produits de ferme et de lait, Montréal et Côte de la Visitation. John Henderson et James Henderson, jr., fermiers et laitiers, de la Côte de la Visitation. Depuis le 1er mai 1887.

"Drummond & Co.," courtiers généraux, Montréal. John Charles Drummond, Daniel Kearns et Léopold Levy, de Montréal. Depuis le 1er juillet 1887.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Germaey & Hamelin," composée de Charles Germaey & Joseph Alphonse Hamelin, libraires, Montréal, a été dissoute le 30 novembre 1887.

La société "Clément & Lefebvre," composée de Joseph Edouard Clément & Edmond Lefebvre, restaurateurs, Montréal, a été dissoute le 5 décembre 1887.

1801 } Maison la plus ancienne du Canada. { 1801

J. L. Cassidy & Cie

Importateurs de

Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine, Argenterie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL

John L. Cassidy & Cie ont obtenu depuis quelques mois la représentation en Canada de la plus grande Poterie de Staffordshire, Angleterre, dont M. J. & G. Meakin sont les propriétaires, ce qui est une garantie incontestable pour l'acheteur, les produits de cette fabrique possédant une réputation universelle de supériorité.

Evariste Gelinas

MARCHANT DE CHAUSSURES

No 20, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL

Hotel Riendeau

SYSTEME AMERICAIN LEFF EUROPEEN.

Service électrique.

64, rue St-Gabriel

Téléphone No 1693. Montréal.

HARDY et VIOLLETTI

Marchands et Importateurs de MUSIQUE ET INSTRUMENTS

Seuls agents au Canada de la célèbre maison C. MAILLON, de Londres et Bruxelles. Fournisseur des armées et des conservatoires.

Publications musicales pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Pédale. Méthodes, Solos pour différents instruments, etc., etc.

13, Rue Gosford MONTREAL

M. Violletti se charge de toutes les préparations de tous genres. Catalogues adressés sur demande.

SKREI COD LIVER OIL PURE BRILLIANT AND ALMOST TASTELESS

A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS, COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIENT IN ALL WASTING DISEASES. KENNETH CAMPBELL & CO., MONTREAL

T. A. & A. U. GROTHE

Importateurs et fabricants de

MONTRES et BIJOUX

Horloges, Argenterie, etc.

No 95 1/2, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL

Trudel, Charbonneau & Lamothe

AVOCATS

85, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Chas. Desmarteau

COMPTABLE

AUDITEUR ET COMMISSAIRE

1608, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

Spécialité: Règlement des affaires de faillite

ALF. GUENETTE

Agent d'Immeubles, Propriétés et Terrains à vendre. Argent prêté, etc.

No 1661, RUE NOTRE-DAME

Résidence: 227, Avenue Laval

MONTREAL

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANTS DE

BOIS DE SCIAGE

92, rue Sanguinet

MONTREAL

CLOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester

TÉLÉPHONE No 106.

BASSIN WELLINGTON

En face des bureaux du Grand Tronc. Téléphone No 1404.

Marbrerie Canadienne

Autels et Fonts-baptismaux.

Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes. Monuments et Pierres tumulaires. Devants de cheminée en tous genres. Carrelage en marbre et mosaïque. Tables pour plombiers, Tables pour menuisiers, etc., etc.

CINTRAT & McNEIL

MARBRIERS-SCULPTEURS

205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal.

A. R. CINTRAT, ex-associé et directeur des ateliers de C. A. Macdonald & Cie. J. McNEIL, ex-associé de McNeil et Flanagan.

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 6me tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 16 Nov. '87

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal de.....	de 300	3,000
15 Aménagements.....	de 200	3,000
20 Aménagements.....	de 100	2,000
100 Montréal d'or.....	de 50	5,000
1,000 " d'argent.....	de 20	20,000
1,000 " ".....	de 10	10,000
2,117 lots valant.....		\$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Voitures.....	de 250	1,000
50 Chaînes d'or.....	de 40	2,000
1,000 Services de toilette.....	de 5	5,000
1,057 lots valant.....		\$10,000

25 cents le billet.

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques MONTREAL, CANADA.

REVUE IMMOBILIERE

La maladie d'un de nos collaborateurs, et la diminution de temps disponible causée par la fête de l'Immaculée Conception, nous ont empêché de pouvoir donner cette semaine les ventes enregistrées dans les quartiers annexés et les villages autour de Montréal. Nous donnerons ces ventes la semaine prochaine avec celles de la semaine actuelle.

Dans les anciens quartiers de la ville, les ventes ont été plus nombreuses que d'habitude, et ne font que constater une amélioration constante des prix. Nous avons dans le quartier St-Antoine des ventes de lots à bâtir à 60c le pied, dans les beaux quartiers. Sur la rue St-Jacques, entre les rues McGill et la gare Bonaventure, un terrain vacant s'est vendu \$3 le pied.

Dans Montréal-Est nous trouvons des ventes de lots tout à fait à l'extrémité nord de la ville, mais comme ces ventes ont été faites par le shérif, pour taxes, il ne faudrait pas considérer les prix obtenus comme indiquant la valeur réelle à vente privée.

Quelques propriétés bâties dans les quartiers St Louis et St Jacques, ont été vendues à des prix très satisfaisants. Notre grand marchand de bois, M. D. Pariseau, s'est rendu acquéreur des 2 lots, rue Laguchetière, qu'il occupait à titre de locataire, pour un de ses clos de bois de service. Le nombre des lots disponibles pour clos de bois dans le centre de la ville, diminuant chaque jour pour faire place à de nouvelles constructions, il a cru prudent de se rendre propriétaires de ceux qu'il occupait afin de ne pas être exposé à déménager comme MM. Bulmer fils & Cie., la compagnie Henderson, MM. Malo et Thomas, etc.

Le total des prix de vente a été : Montréal Est.....\$83,556.30 Montréal Ouest..... 62,405.80 Hochelaga..... Total.....\$145,962.10

Les placements hypothécaires dans les deux bureaux d'enregistrement dont nous avons les rapports ont été :

Cies de prêt.....	\$6,500
Assurances et fonds de retraite.....	4,000
Successions.....	
Particuliers.....	9,700
Total.....	\$20,200

L'arrêt que l'hiver a apporté aux travaux de construction s'est fait sentir aussi dans les prêts. Les taux n'offrent aucun changement notable sur ceux de la semaine précédente; un prêt de \$6,500 a été placé à 5 1/2, un autre de \$3,500 au même taux: Les autres sont à 6 pour cent.

VENTES ENREGISTREES

Pendant la semaine terminée le 3 décembre.

Montréal-Est.

Lots 1194-27 et 28, quartier St-Jacques, rue Sherbrooke, terrains vacants. Vendus à Napoléon Robillard, prix \$3600.

Partie de 503, quartier Ste-Marie, terrain, rue Colborne, avec bâtisses. Vendue à Edouard Trépanier, prix \$929.10.

La 1/2 N O de 514, quartier Ste-Marie, rue Shaw, avec bâtisses. Vendue à Philéas Desormiers, prix \$550.

Moitié S de 1201, quartier Ste-Marie, rue Shaw, terrain vacant. Vendu à Pierre Lemire, prix \$200.

Moitié N de 1154, quartier Ste-Marie, terrain vacant, rue Gain. Vendue à Maurice Bélanger, prix \$250.

Moitié S de 1154, quartier Ste-Marie, terrain vacant, rue Gain. Vendu à L. L'Heureux, prix \$250.

Lot 1202, quartier Ste-Marie, rue Shaw, terrain vacant, rue Gain. Vendu à Oct. Gariépy, prix \$400.

Lots 1203, 133, 134 et 135, quartier St-Jacques, terrains vacants, rue Cherrier. Vendus à Octave Drouin, prix \$1800.

Lots 90 et 91, quartier St-Louis, Laguchetière No. 424 à 430, maisons en bois. Vendus à Damase Parizeau, prix \$5000.

Lot 1014, quartier Ste-Marie, rue Ontario, coin de la rue Plessis. Vendu à Mme Jos. Pelletier, prix \$3500.

Même lot vendu à N. B. Desmarteau, prix \$3600.

Lot 1203-158 et 159, quartier St-Jacques, terrains vacants, rue Berri. Vendu à L. A. Cadioux, prix \$1000.

Lot 903-159, quartier St-Louis, cottage en bois et brique, 132 rue Drolet. Vendu à A. Belanger, prix \$1600.

Lot 432-8, quartier St-Jacques, terrain vacant, rue St-Denis. Vendu à Mme Jean B. Vallée, prix \$2160.

Lot 432-7, quartier St-Jacques, terrain vacant, rue St-Denis. Vendu à Mme Aimé Lavigne, prix \$2160.

Lot 432-4, quartier St-Jacques, terrain vacant, rue St-Denis. Vendu à Mme Milton McDonald, prix \$2160.

Partie N O de 940-9 et partie de 940-8, quartier St-Louis, coitage en brique, rue Cadioux. Vendues à A. Brunet, prix \$1800.

Partie du lot 853, St-Jacques, coin des rues rues Mignonne et St-André. Vendu à The Montreal Loan & Mortgage Co, prix \$4060.

Lot 1227, quartier Ste-Marie, terrain vacant, avenue de Lorimier. Vendu par le Shérif à M. André Brissette, prix \$76.

Lots 780-4, 5 et 6, quartier St-Louis, terrains vacants, rue Fortier. Vendus par le shérif à W. N. Halpin, prix \$920.

Lot 1477, quartier Ste-Marie, terrain vacant, rue Parthenais. Vendu par le shérif à André Brissette, prix \$201.

Lot 1242, quartier Ste-Marie, terrain vacant, Avenue de Lorimier. Vendu par le shérif à André Brissette, prix \$115.

Lots 253 et 263, quartier St-Louis, No. 139 et 141, rue St-Laurent, terminant en pointe rue St-Dominique. Vendus à Gagnon et Meunier, prix \$12000.

Lot 1233, quartier Ste-Marie, terrain vacant, Avenue de Lorimier. Vendu par le shérif à André Brissette, prix \$106.

Lot 1236, quartier Ste-Marie, terrain vacant, Avenue de Lorimier. Vendu par le shérif à André Brissette, prix \$110.

Lot 1237, quartier Ste-Marie, terrain vacant, Avenue de Lorimier. Vendu par le shérif à André Brissette, prix \$123.

Lots Nos. 1207-210 et 211, quartier St-Jacques, terrain vacant, coin des rues Cherrier et des Erables. Vendus à Mme J. E. Tétu, prix \$1500.

Lot 746A-7, quartier St-Louis, terrain vacant, rue Sanguinet. Vendu à H. du Lay, prix \$590.

Lot 746A-5, 746A-15, 16 et 17, terrains rue Sanguinet. Vendus à Jos. Brunet & fils, prix \$1606.70.

Lot 746A-12, quartier St-Louis, terrain rue Sanguinet. Vendu à Jos Brunet & fils, prix \$356.75.

Lot 746H-6, quartier St-Louis, terrain rue Sanguinet. Vendu à Jos. Monette, prix \$603.75.

Lot 838-17, quartier St-Jacques, maison en pierre et brique à 3 étages, No. 239 rue St-Denis. Vendu à Mme G. Archambault, prix \$6200.

Lots 903-285 et 286, quartier St-Louis, terrains vacants, avenue Laval. Vendus à Michel Laurent, prix \$900.

Lot 595, quartier Ste-Marie, rue Onta-

rio, terrain 40 x 75, avec bâtisse. Vendu à Mme A. P. McDonald, prix \$1300.

Partie du lot 502A, quartier Ste-Marie, avec bâtisses. Vendu à J. Patterson & Cie, prix \$2225.

Lot No. 1200, quartier Ste-Marie, terrain vacant rue Shaw. Vendu à nord à Pierre Lemire, à sud à Siméon Leblanc, prix \$375.

Lot 1102, quartier Ste-Marie, terrain vacant, rue Goin. Vendu à Joseph Paré, prix \$750.

La plus grande partie du lot No 207, quartier Ste-Marie, coin des rues Shaw et Dorchester, avec bâtisses. Vendu à Michael Rénné, prix \$5,000.

Lots 11-21 et 11-23, quartier St-Laurent, terrains vacants, rue St-Urbain, en haut, coin de la rue St-Cuthbert. Vendu à Onéz. Morin, prix \$1950.

Lot 903-129, quartier St-Louis, terrain rue Drolet. Vendu à Alex. Hogue, prix \$365.

Lot 903-129 et partie de 903-130, quartier St-Louis, terrain rue Drolet, 40 x 72, avec maison en bois et brique. Vendu à Scraphin Boucher, prix \$6,700.

Lot 1359-28, quartier Ste-Marie, rue Dufresne. Vendu à P. Boisvert, prix \$550.

Lot 1418, quartier Ste-Marie, Nos 103 à 105, rue Dufresne, maison en bois et brique. Vendu à J.-B. Michaud, prix \$2,400.

Lot 1509, quartier Ste-Marie, terrain ruelle Joachim No 17, maison en bois. Vendu à Pierre Prevost, prix \$700.

Montréal-Ouest.

Lot No. 825, quartier St-Antoine, 20-6 x 88, No. 74, rue Inspecteur avec une maison en bois à 2 étages et autres bâtisses. Vendu à Alexander G. McIntosh, fils, prix \$3000.

Partie du lot No. 642, quartier St-Antoine 18-9 x 66, rue Windsor, No. 22, une maison en brique à 2 étages. Vendu à Mary Jane Wilkes, prix 2800.

Partie du lot No. 873, quartier Ste-Anne, 23-3 x 44, rue Mullins, No. 75, une maison en brique à 2 étages. Vendue à veuve Edward Gilman, prix \$1500.

Partie des lots No. 1839-4-5, quartier St-Antoine, 44 x 197, front rue Shuter, sans bâtisses. Vendue à dame Alexander M. Ewing, prix \$3616-80, à 60c par pied.

Partie du lot No. 1464, quartier St-Antoine, 24 x 100, rue Drummond, No. 179, une maison et autres bâtisses. Vendue à David Brown, prix \$6100.

Partie du lot No. 980, quartier St-Antoine, superficie 246 pieds, rue Ste-Marguerite. Vendue à Hon. J. J. C. Abbott, prix \$120.

Lot No. 87-12, quartier St-Antoine, 20 x 80, 1600 pieds, rue Coursol No. 60, une maison en pierre de taille et brique et autres bâtisses. Vendu à Patrick D. Dold, prix \$2650.

Partie du lot No. 851, quartier St-Antoine, 44-6 x 54-2, 2373 pieds front rue St-Jacques, sans bâtisses. Vendue à dame James Baxter, prix \$7119, \$3 le pied.

Lot No. 160, quartier St-Antoine 30 x 80 front, rue Workman, No. 88, une maison en brique. Vendu à Arménus Legault, prix \$1,900.

Partie du lot No. 1464, quartier St-Antoine (irrégulier) une maison en pierre et brique et autres bâtisses, rue Sherbrooke. Vendue à Henry J. Allien, prix \$26500.

Partie du lot No. 1111, quartier St-Antoine 22-6 x 92 front, rue Ste-Monique, avec maison en pierre et brique. Vendue à Pierre E. Maurice, prix \$6400.

Partie du lot No. 1111, quartier St-Antoine, 22-6 x 92 front, rue Ste-Monique (même lot que le précédent), maison en pierre et brique. Vendue à dame John Kirk, prix \$6700.

J.-B. MANTHA O. LAURANCE

J.-B. MANTHA & CIE.

Moulins à Blanchir et Embouveter

Fabrique de PORTES ET CHASSIS, MOULURES, PLINTHES, Etc.

10, 12, 14 et 16, RUE ST-CHS-BORROMÉE

MONTREAL.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de service.—Par suites des ventes aux enchères qui ont eu lieu récemment, la demande a diminué aux clos; le commencement de décembre est certainement en dessous, comme volume d'affaires, de la période correspondante de 1886.

Les prix n'ont pas varié sensiblement; cependant il y a quelques sortes qui sont assez difficiles à obtenir à aucun prix.

Brique.—Les prix que nous cotons sont à peu près nominaux; les transactions se font à des prix variant beaucoup suivant le degré d'empressement qu'y mettent les acheteurs. Il n'y a pas de doute, cependant que la demande va être considérable cet hiver et que dans l'état du marché, celui qui aurait un stock de brique disponible sur place en aurait le prix qu'il demanderait.

La raffinerie du St-Laurent en employe des millions à sa bâtisse de Maisonneuve. Nous voyons que Messieurs Pelletier et Bernard de Montréal, ont obtenu le contrat pour la construction d'une grande bâtisse que M. W. F. Lewis fait construire sur la rue St-Jean. Ces messieurs, bien avantageusement connus comme entrepreneurs briquetiers, ont commencé les travaux mercredi le 7 décembre dernier.

La brique à feu (réfractaire) est en hausse; M. Collette, rue McGill, le seul marchand canadien qui tienne cet article, le cote aujourd'hui de \$25 à \$28.

Les tuyaux en gris pour égouts sont à 10 p. c. d'escompte sur les prix de la liste.

Ferromerie.—Les clous sont sans changement appréciable.

Les tuyaux en fer galvanisé pour eau et gaz sont en hausse de 10 pour cent.

Les marteaux de tous genres sont en hausse de 30 p. c. environ. Il n'y a plus qu'une seule manufacture de cet article au Canada, ce qui fait que l'on est obligé de payer le prix qu'elle exige. Il avait été question d'en fonder un autre; mais le promoteur de ce projet, n'ayant pas assez de capitaux pour faire l'affaire tout seul, cherche à y intéresser les marchands. Nous ne croyons pas que la chose réussisse.

Le ferblanc de toutes marques est en hausse de 25c. par boîte.

La tôle noire (Canada Plate) est en hausse en Angleterre, mais le prix n'a pas encore changé ici.

Verres à vitres.—Le vapeur "Cremon" qui avait un chargement de vitres à bord est arrivé à Halifax, et son chargement sera probablement sur le marché à la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine. En attendant les prix sont fermes.

La thérebentine est encore en hausse. Nous la cotons de 58 à 60c. le gallon.

PEINTURES

" IX "	5.25
Pour chaque X additionnel extra	1.00
Charbon de bois D C

Blanc de plomb pur, par baril de 25 à 100 lbs. 6.00

No 1 5.00 |

" 2 4.00 |

" 3 3.50 |

Blanc de plomb sec 5.50 |

Rouge de Paris (Red Lead) 5.00 |

Rouge de Venise (Anglais) 1.75 |

Ochre jaune 1.65 |

Blanc de Céruse 0.65 |

Huile de lin crue 0.64 |

" " bouillie 0.67 |

Ess. de Thérebentine 0.56 à 0.57 |

BRIQUES

De Montréal \$00.00 à \$14.00 |

Du Bord de l'eau 9.00 à 9.50 |

Réfractaires 22.00 à 24.00 |

Christmas & New Year's VISITING CARDS

Cartes de Noël et du Jour de l'An. Cartes pour réceptions et soirées, menus, etc. Gravure et impressions dans les derniers goûts.

Chez BISHOP

165 et 167, RUE ST-JACQUES

Marcotte et Ecrement

Encanteurs et Agents de Prêts et d'Immeubles.

95 St-Jacques, Montréal

MM. Marcotte & Ecrement, sont les seuls encanteurs reconnus par le commerce à Montréal, pour transiger les affaires de banque, route, etc., dans les meilleurs termes.

22 nov. 1887-la

AVIS

Aux Entrepreneurs

ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à JEUDI le 15ème jour de DECEMBRE, des soumissions enclenchées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Bureau de Poste à St-Jérôme, Québec" pour les différents travaux à faire pour la construction et l'achèvement du said Bureau de Poste.

On pourra voir les devis au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et au Bureau de J. H. Leclair, architecte, maire de St-Jérôme, à partir de LUNDI le 26ème jour de NOVEMBRE.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule qui sera fournie, et signée de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit et payable à l'ordre de l'architecte en chef des Travaux Publics.

Le soumissionnaire refusé de signer le contrat, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris, il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics Ottawa, 24 novembre 1887.

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peinture, Huile, Vernis, Mastic, Verres à vitres, Pinceaux, Etoupe, Coaltar, Teinture, Médicines vétérinaires, etc., etc.

259, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

ARCHITECTES

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR

Boîte bureau de poste 1414.

PERRAULT & MESNARD

ARCHITECTES

11 et 14, Côte de la PLACE D'ARMES

M. PERRAULT. | A. MESNARD

Téléphone privé, 1630

J. B. RESTHER et FILS

ARCHITECTES

61, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

22 nov 1887-la

Daoust & Gendron

Architectes.

No 15, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

1 déc. 87-la

JOS MATHIEU

ARCHITECTE

Mesureur et Evalueur

150 RUE WOLFE

Estimés et plans fournis sur demande.

ENTREPRENEURS

28 ANNÉES D'EXPERIENCE

CHARTRAND & BISSON

Couvreurs en Gravois

BUREAU:

149 St-Chs-Borromée

MONTREAL.

Tout ouvrage garanti.

Réparations exécutées avec soin et promptitude.

1 déc-87-la

Bourgoin & Cadieux

CONSTRUCTEURS DE BATISSES

Estimés, évaluations de propriétés, et ardoisage d'immeubles.

BUREAUX ET ATELIERS:

286, Saint-Charles Borromée

22 nov 1887-la

PIERRE DIDIER

ENTREPRENEUR

CHARPENTIER ET MENUISIER

No. 96 rue Cherrier, Montreal

22 nov 1887-la

Peltier & Bernard

ENTREPRENEURS ET BRIQUETIERS

Bureau: 203, Rue SAINT-ANDRÉ

Briqueterie à Utos, P. Q.

JOSEPH PAQUETTE

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Armoires, Moulures de tous genres, et toute espèce de travaux à la pièce

Bureau: 286, rue Craig

Fabrique: 12 à 22, RUE PERTHUIS

MONTREAL.

La New York Life Insurance Co.

AU 1er JANVIER 1887

Actif comptant.....	\$75,421,452.00
Surplus.....	15,549,419.00
Revenu annuel.....	19,330,408.00
Nouveaux risques pris.....	85,178,294.00
Total des risques courants.....	304,373,540.00

DAVID BURKE, Agent général pour le Canada, Montréal.

Les personnes ayant du tact et de l'expérience peuvent se faire une excellente position, sans capital, en devenant agents de la "NEW-YORK LIFE INSURANCE COMPANY." Les personnes instruites, quoique sans expérience, peuvent facilement acquérir les connaissances nécessaires au succès.

S'adresser pour le département français à

T. S. MICHAUD, Agent général.

Représentations Françaises.

FRANCIS GIROUX

Patronné par la Chambre de Commerce de Paris

45, rue St-Sacrement (Frazer's Building)

MONTREAL

Seul agent direct au Canada pour les maisons suivantes :

Épicerie, Produits alimentaires. Riche & Cheminant, Paris, Conserves alimentaires. Dubose, Paris, Moutardes et Pickles. Rivoire et Carret, Lyon, Pâtes alimentaires. Vins et Liqueurs. Sillman, Bordeaux, Vins rouges et blancs. Gallifet, Lyon, Vins de France. Fellouin père, Cognac, Eaux de vie et Cognac. Confiserie, Fruits glacés, etc. Parceller & Foulon, Clermont-Ferrand, Confitures, fruits glacés et confits. Cirage. Chavartier, Paris, Cirage.	Papeterie, Papiers et Encres. Maunoury & Wolff, Paris, Papiers à lettre et autres, enveloppes. Balguol & Farjou, Paris, Plumes, crayons et porte-plumes. Forest-Vincent, Paris, Encres. Couleurs, Matériel d'artistes. Collinien & Cie, Paris, Argenteuil, Anilines. Lefranc & Cie, Paris, Couleurs en tubes et en poudre, matériel d'artistes. Produits Chimiques et Pharmaceutiques. Paul Rousseau, Paris. Pinard, Daras et Amiel, Paris. Articles de nouveautés. Falcetmagne, Paris, Parapluies, Ombrelles. Mulo & fils, Paris, Gants de peau. Cuir, Cordonnerie. Gelut, Paris, Cuir et articles pour cordonniers. Lunetterie, Instruments scientifiques. Société des Lunettiers, Paris, Lunettes, lorgnons, microscopes, jumelles de théâtre et marine, instruments de mathématique, etc. Chemins de fer. Decauville, Petit-Bourg, matériel de chemins de fer, chemin de fer portatif. Carrosserie. Anthony, à Levallois, près Paris. Métaux ouvrés. Seillier, à Voujaucourt, Fonte émaillée en tous genres. Couteiller, Paris, Ornaments en zinc pour bâtiments. A. Durenne, Paris, Statues en fonte.
--	---

Atelier de Sculpture Ornamentale

Décoration de plafonds, murs, etc., pour édifices publics et maisons d'habitation.

S. BROCHERIOU

No 299, rue Saint-Laurent, Montréal.

Rosaces, Panneaux, Attributs, Médaillons, Cartouches, Dessus de porte, Chapiteaux, Consoles, Angles de plafonds et leurs rinceaux, Agrafes, Moulures ornées etc., etc., exécutés en plâtre, stuc, carton-pierre, stuc et ciment.

Tous les modèles de ma maison sont entièrement nouveaux et ont été choisis par moi-même en Europe parmi les plus élégants, les plus riches et les plus beaux.

Doherty & Doherty Peter Ralston & Sons

AVOCATS

No. 13, RUE DE L'HOPITAL MONTREAL

FABRICANTS ET MARCHANDS

DE

Cuir Buff, Cuir fendus, etc. No 12, RUE LEMOINE MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

LA LANCASHIRE

DE MANCHESTER, ANGLETERRE

CAPITAL SOUSCRIT

£2,729,860 Stg.

Propriétés de toute description assurées aux TAUX LES PLUS BAS. Pertes promptement réglées et payées argent comptant. Pleine et entière satisfaction aux assurés.

Agents généraux : S. C. DUNCAN CLARK & Cie, Toronto, Ont. BELLEAU & BAMFORD, Agents, No 260, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone No 1882.

Compagnie d'Assurance Royale D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL \$10,000,000
PLACEMENTS 29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, Agents principaux et Gérants résidents.

F. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables

Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.

Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.

NOS VENTES SONT A L'ENCAN OU DE GRÉ A GRÉ - CONDITIONS LIBÉRALES.

PARENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.

FUMEZ LE

CIGARE MI ROSA

UN NOUVEAU HAVANE PUR

FAIT A LA MAIN.

Quelque chose qui remplacera

— LES —

HAVANES IMPORTÉS

— FABRIQUÉ PAR —

La Fabrique de Cigares Crème-de-la-Crème.

J. M. FORTIER

145 A 153, RUE ST-MAURICE MONTREAL.

MACHINE A ECRIRE

(The World Type Writer)

Pour Correspondance Générale SIMPLE, RAPIDE ET FACILE A APPRENDRE.

Fait autant de travail que toute autre machine du genre sur le marché. Reconnue comme excellente par tous les hommes d'affaires.

En vente chez Dawson, Cadieux & Dérome, Granger, et tous les libraires de première classe. Demandez une circulaire à

T. W. NESS, agent, 1610, rue Notre-Dame MONTREAL.